



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de RÉUNION du Jeudi 11 octobre 2018

LIEU : MAISON DES ASSOCIATIONS

Présents : Benoît Ledru, Fabienne Rappe, Sylvie Rallo, Florence Billy, Jacques Derien, Hervé Despature,,

Excusés : Annabelle Gantier,

Absents : Patrick Chauchard, Marine Broise, Christophe Auvray, Soizik Burgeot,

1 - Intervention LAHINCH

L'année passée le salon s'est déroulé du 7 au 11 mars, hors vacances scolaires des parisiens, ce qui s'est ressenti sur la fréquentation

Le résultat financier du festival 2018 est donc un déficit de 1000 €, réparti pour -1800 € pour Lahinch et +800 € pour BWS.

Le salon de Lahinch se tiendra du 20 au 24 février, vacances parisiens.

Une trentaine de musiciens seront présents, il y aura une quinzaine de danseurs professionnels qui viendront en plus pour animer

Les organisateurs pensent que la communication qui avait été surtout radiophonique en 2018, doit être élargie à d'autres supports

Dans le bulletin municipal le festival aura une page entière.

La participation des commerçants en 2019 est de 150€ en contrepartie de la présence des musiciens dans leurs établissements.

Lancelot réitérera sa collaboration avec les bars et restaurants à raison de 1 fût de bière gratuit par commerçant participant et des bouteilles pour ceux qui n'ont pas de tireuse.

L'UCAA renouvelle sa participation de 1000 € qui sera affectée à la communication.

Une réunion sera programmée entre BWS et tous les commerçants participants avant le 11 novembre pour régler les horaires, l'ensemble de l'organisation, les questions diverses et les problèmes que vous avez rencontrés au festival de 2018.

Une grande banderole sera apposée à l'entrée de la commune visible pendant le Mille Sabord.

2 - MILLE SABORDS

Les commerçants qui envisagent de faire pour le Mille Sabords, des menus particuliers, une animation ou une promotion doivent en informer Mattéo, au plus tard 7 jours avant le Mille Sabords.

Pour les 4 jours du Mille Sabords, nous envisageons de faire un macaron à apposer sur les véhicules de livraison.



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de RÉUNION du Jeudi 11 octobre 2018

3 - GRAND PAVOIS

Le port de la Rochelle à 1400 bateaux, contre 1200 pour le Port Crouesty.

C'est un salon fermé et l'entrée est de 20 €.

La rochelle est une ville qui vit toute l'année, 75000 habitants à l'année.

Les commerçants ne sont absolument pas impliqués dans l'animation du salon.

Le Mille Sabords et le Grand Pavois ne sont des événements absolument pas comparables, cependant nous pouvons nous inspirer de certaines des animations mises en place et certains points de l'organisation pour toujours améliorer nos prestations et pour chercher à évoluer.

4 - FORMATION FACEBOOK

Il sera envisagé de programmer une formation sur facebook et réseaux sociaux début 2019 avec un niveau débutant et un niveau avancé. Cette formation sera financée par vos cotisations à votre organisme de formation.







5 - SEMAINE DU GOLFE

Les membres du bureau souhaitent assister à des réunions municipales pour revoir la circulation pendant la semaine du Golfe entre le parking et Port Navalo et l'itinéraire de la parade, pour ne pas centrer toute la fréquentation sur Port Navalo, mais répartir sur la commune l'intérêt de cet événement.

**Po/ La Présidente Florence BILLY.
Mattéo RALLO**



FEUILLE D'EMARGEMENT - Réunion de bureau du : *M Octobre 2018*

Nom et Prénom des participants ou le cas échéant dénomination sociale de la personne morale représentée	Domicile des participants ou le cas échéant siège social de l'entreprise	Qualité	e-mail	Téléphone portable	Signature
<i>Billy Florence</i>		<i>Présidente</i>			
<i>GANTIER Anabelle</i>					
<i>LEDRU Benoît</i>					
<i>AUVRAY CHRISTOPHE</i>					
<i>BURGEOIS Sergio</i>					
<i>CASSARD Fabienne</i>					

La feuille d'emargement est certifiée exacte par le Président de séance.

Signature: